

Le Signal



Journal du Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron Ltée (SEVL)
Section locale 2815 du SCFP (FTQ & CR-FTQ-MM)



Volume 13, numéro 1 • Printemps 2018

Sur la bonne voie...



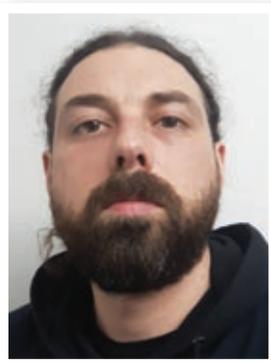
**SOYONS
PRÊTS!**

Mot de l'équipe éditoriale

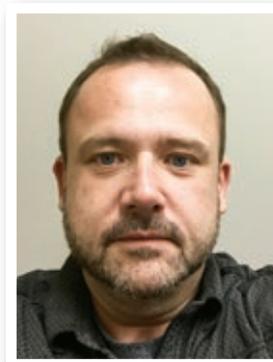
Les officiers du SEVL-2815 ont souvent l'occasion de rencontrer des membres d'autres syndicats dans le cadre de congrès et de formations. Ceci nous permet d'échanger sur différentes pratiques syndicales. Quand nous nous comparons avec d'autres sections locales, nous remarquons tout le travail que nous avons accompli dans les dernières années. En effet les différentes sections locales ont plusieurs défis à surmonter tel que le manque de communication avec la base, le manque d'efficacité dans le traitement des griefs, la démocratie déficiente, la difficulté à organiser des rencontres avec les nouveaux employés et la difficulté à organi-



**Gabriel
St-Amand**



**Benoit
Tremblay**



**Stéphane
Charbonneau**

ser des AG avec des milliers de membres réparti dans différentes municipalités.

Ce sont tous des défis que le SEVL-2815 a réussi à relever au cours des ans. Nous sommes donc sur la bonne voie et nous continuons toujours à nous améliorer. Que ce soit avec le système informatique intégré (SII), la tournée des AG, les communiqués de plus en plus fréquents ou nos rencontres avec les nouveaux employés, nous sommes un exemple pour les sections locales qui tentent d'améliorer leurs façons de faire.

Vous trouverez donc dans cette nouvelle édition de votre journal Le Signal la présentation de plusieurs comités qui s'affairent au bon fonctionnement de notre structure et à la défense de nos droits et privilèges, à la protection de notre juridiction et de nos conditions de travail et qui sont prêt à affronter avec vous les défis à venir.

Nous profitons aussi de cette édition pour souligner la journée du 8 mars, Journée Internationale pour les Droits des Femmes, qui est l'occasion de reconnaître l'apport de nos camarades féminins dans notre travail au quotidien et dans le monde syndical en général; ainsi que le 1^{er} mai, la Fête Internationale des Travailleuses et des Travailleurs, une occasion de célébrer les luttes historiques des ouvriers et ouvrières du monde entier, et de mettre de l'avant les enjeux collectifs actuels.

Toujours dans le but d'informer et de mobiliser, nous en sommes à travailler sur une page Facebook du SEVL-2815, restez à l'affût, nous vous communiquerons sous peu de plus amples informations à ce sujet. Nous vous invitons toujours à communiquer avec nous si vous souhaitez collaborer à votre journal Le Signal.

Bonne lecture à tous et toutes

SOMMAIRE

Mot de l'équipe éditoriale	2
Mot du président	3
Mot du Conseiller	4
Nouveau conseiller syndical.....	4
Comité de révisions des guides de fonctions	5
Nouvelles technologies	6
Sous-traitance.....	6
Une femme à la QT!?	7
Secrétaire-archiviste	8
Comité de négociation	9
8 mars	10
Pour une histoire syndicale.....	11
Assurance invalidité	12
La cyberdépendance	13
1 ^{er} mai	14
Mandat de grève à la STM	15
Départ de Linda Normand	15

Mot du président

Aux membres du **SEVL-SCFP-2815**,

Depuis quelque temps, on me demande régulièrement de rédiger des trucs : un communiqué, un rapport pour le Conseil Syndical ou tout simplement un article pour le journal. C'est tout un défi de composer et de vulgariser des concepts pour vous informer adéquatement, afin que nous puissions suivre et comprendre la même chose.

Conséquemment, on m'a demandé de rédiger le « Mot du Président » pour notre prochain journal. J'étais dernièrement à une rencontre du Comité de vigie sous-traitance. Naturellement ce comité est ce que l'on pourrait considérer comme étant, avec le Comité de griefs et arbitrages, une partie importante de notre système immunitaire syndicale. L'un des éléments qui m'a frappé le plus, lors de nos échanges, est la transformation de Québecor. Plus précisément, la place qu'occupe maintenant Vidéotron à l'intérieur du groupe Québecor.

Les chiffres démontrent clairement que Vidéotron est le principal pourvoyeur du groupe Québecor. Nous représentons environ 80% des revenus de notre société mère et 96% de son bénéfice d'exploitation ajusté, soit 1,53 milliard de dollars, une hausse de 5,8% par rapport à l'exercice précédent.

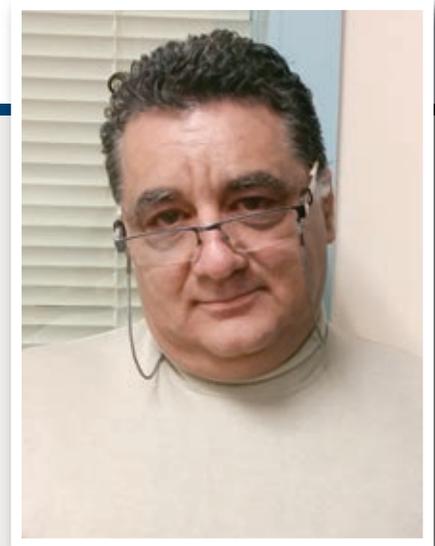
Donc je me suis dit pourquoi ne pas informer les principaux responsables de ce succès?

C'est pourquoi, qu'au nom de notre structure syndicale je profite aujourd'hui de cette tribune pour féliciter tout le monde, pour votre contribution et surtout pour votre travail colossal qui a mené au succès de Vidéotron pour en faire un joyau de notre société. Je suis d'ailleurs honoré de faire partie des fiers bâtisseurs de Vidéotron. Bien sûr, mes félicitations s'adressent à tous les employés : salariés, professionnels, cadres ainsi que la haute direction.

En conclusion, nous avons encore une fois la preuve que dans un contexte gagnant-gagnant, tous ensemble, nous pouvons réussir.

Solidairement vôtre,

Nick Mingione



Nick Mingione
Président

Mot du Conseiller

Bonjour consœurs et confrères,

Je suis extrêmement heureux de faire un retour à votre section locale. En effet, après un passage d'un peu moins de deux ans comme conseiller adjoint principalement aux dossiers de griefs, je reviens maintenant comme conseiller principal en remplacement de Carl Dubé.

J'ai débuté mon parcours syndical au col blanc de Montréal (SCFP - 429) comme délégué en 1998. En 2000, j'ai eu le privilège d'être élu au poste de directeur syndical d'un service qui comptait à l'époque plus de 1000 membres. J'ai poursuivi mon engagement syndical comme agent de griefs à temps complet de 2005 à 2010, année de mon arrivée de conseiller syndical au SCFP.

Durant mon passage chez vous, j'ai également eu la chance de travailler dans le secteur municipal, et ce, jusqu'à mon assignation au SEUQAM (SCFP - 1294), les quelques 2000 employés de soutien de l'Université du Québec à Montréal. J'occupais également le poste de coordonnateur du secteur universitaire au SCFP.

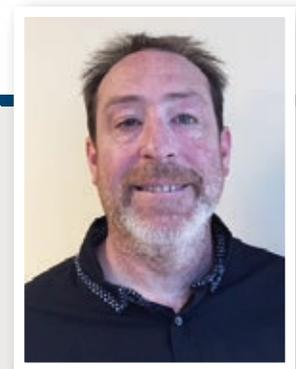
Finalement, parallèlement à mes assignations, j'occupe le poste de président de ma section locale qui représente les personnes conseillères au Québec. Comme vous voyez, depuis maintenant près de 20 ans, je suis avant tout une personne militante.

J'espère donc pouvoir mettre à profit mes connaissances et de mon expérience en travaillant

avec vous toutes et tous pour mener à bien les aspirations de votre grande section locale.

Solidairement,

Martin Larose



Martin Larose

Le nouveau conseiller syndical Philippe Dufort



Il a étudié le droit et la common law à l'Université d'Ottawa et est membre du Barreau du Québec depuis 2006. Il possède une bonne connaissance du milieu syndical ayant travaillé pendant six ans tant à la Fédération Autonome de l'Enseignement qu'à l'un de ses syndicats affiliés, en tant que conseiller syndical et avocat plaideur. Il a également œuvré au sein de l'Union des employés et employées de service local 800 affilié à la FTQ pendant cinq ans à titre de conseiller juridique et avocat plaideur.

Nous lui souhaitons la bienvenue

Comité de révisions des guides de fonctions

Le comité paritaire de révision des guides de fonctions a débuté officiellement le 25 janvier dernier.

La première étape des travaux prend la forme de focus-group avec des membres de chaque fonction syndiquée. La partie patronale et la partie syndicale font conjointement le choix des participants. Nous nous assurons notamment d'avoir une représentativité équitable des localités ainsi qu'une représentation hommes/femmes. La partie syndicale consulte les délégués de chacune des sections locales concernées afin de faire le choix des participants.

Tel que convenu dans la lettre d'entente numéro 26 de la convention collective, il s'agit d'une mise-à-jour des guides. Aucune évaluation des fonctions n'est prévue à cette étape-ci des travaux.

Il s'agit d'un vaste chantier qui s'annonce long et complexe. Notre convention comprend 147 fonctions syndiquées.

Nous avons hâte de vous rencontrer et de vous entendre.

Votre comité,

Yves Larose, Jean-Philippe Quesnel et Serge Ouellet.

SSQ
assurance

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique

En tant que membres du SCFP section locale 2815, profitez de :

18 % de rabais
en assurance auto

10 % de rabais
en assurance habitation



En combinant vos assurances auto et habitation :



- Bénéficiez de rabais additionnels et obtenez le plan d'assistance **Bien protégé** qui inclut cinq services d'assistance : routière 24h*, habitation, santé, juridique et vol d'identité.
- Obtenez également les garanties supplémentaires* de l'**Auto Extra**.

Demandez une soumission

1 866 777-2886
ssq.ca/groupes



*Certaines conditions, restrictions ou exclusions peuvent s'appliquer.
EPNOMAD_0182_FR Imprimé sur du papier contenant des fibres recyclées postconsommation.
Merci de recycler après usage.

Comité ad hoc sur les nouvelles technologies

Il apparaît urgent d'accélérer l'adaptation des entreprises aux nouvelles technologies qui s'imposent maintenant comme normes des entreprises performantes. Notre syndicat s'est donc penché sur ce point pour suivre et étudier de près l'évolution des nouvelles technologies en créant un comité à ce sujet.

L'objectif principal du comité est de comprendre les enjeux qui nous touchent, ou pourraient nous toucher, et leur impact direct sur les entreprises de télécommunications et, surtout, sur les employés afin d'agir pro IL apparaît urgent d'accélérer l'adaptation des entreprises aux nouvelles technologies qui activement pour mieux s'adapter aux changements et protéger nos emplois.

La foire du SCTE Cable Tech 2017 de Denver (Colorado) a été la première sortie du comité. Ce congrès a réuni des milliers de participants, des professionnels œuvrant au sein de centaines d'entreprises provenant de plus de 60 pays à travers le monde, c'est

l'événement phare de l'univers du câble et des télécommunications. L'expérience de Denver a été une étape importante pour comprendre et voir de près les changements qui nous attendent, tel l'orientation des nouvelles technologies Mobile 5G et des solutions qui seront déployées par tous les grands joueurs des télécom.

Au moment d'écrire ces lignes la dernière sortie du comité date de février 2018 au GSMA World Congress, la plus grande foire mondiale de la téléphonie mobile. Ces expositions permettent de découvrir les innovations technologiques et les nouvelles solutions en technologie de pointe, mais sont aussi une occasion de faire du réseautage et de parler directement avec des acteurs importants du milieu.

Les futures technologies vont révolutionner le monde, mais vont aussi nous affecter par l'introduction de réseaux automatisés, de



Ernesto Marroquin



Djamal Kouaou

réseaux virtuels et de l'intelligence artificielle qui auront des impacts majeurs sur notre travail à tous et toutes. Ces changements vont apporter de nouveaux revenus pour les entreprises, mais aussi une réduction des opérations comme nous avons pu observer récemment chez Shaw Communications (quatrième fournisseur de service sans fil au Canada) qui a mis à pied 6500 employés, dont 130 suite à la fermeture d'un centre d'appels à Windsor en Ontario.

Il est donc primordial pour notre section locale de rester vigilant afin de protéger notre juridiction, et c'est là toute la mission du comité des nouvelles technologies.

Ernesto Marroquin et Djamal Kouaou

Sous-traitance

Avec notre contrat de travail qui arrive bientôt à échéance, il est important de faire le point sur la situation de la sous-traitance pour que chacun soit bien informé de la situation.

Le comité de vigie sous-traitance se rencontre mensuellement afin de valider et analyser les rapports

envoyés par l'employeur, d'échanger sur les pratiques de sous-traitance de l'employeur et de faire des recommandations au comité exécutif.

Le travail se divise principalement en trois secteurs : QT/Magasin/Répartition, Ingénierie, et CCC.

Pour les CCC, en général les ratios sont assez bien respectés, le seul secteur qui se rapproche de la limite est le SAC. Pour le reste, plusieurs départements sont au-dessous du ratio. Nous nous demandons même pourquoi l'employeur réclame autant de flexibilité s'il n'en utilise pas autant que demandé. Par contre, il y a eu une nouveauté dans la dernière année de la sous-traitance au SAC Affaires, mais l'utilisation n'a pas

Une femme à la QT?!

Dans le cadre de la Journée Internationale pour le Droit des Femmes, votre journal Le Signal tenait à vous présenter une de nos camarades qui œuvre dans un métier traditionnellement masculin. Nous avons donc rencontré pour vous Amélie Boisvert, technicienne d'installation au dépôt de Ville d'Anjou à Montréal.

Âgée de 24 ans et détentrice d'un DEP en électro-mécanique, Amélie travaille à la Qualité Technique depuis maintenant plus de 2 ans et a accepté de répondre à nos questions.

Le Signal: Quelle est la première réaction des gens face à une femme technicienne d'installation?

Amélie Boisvert: Les gens sont beaucoup plus heureux, ils disent souvent: «Wow, c'est la première fois que je vois une femme technicien! Ils m'ont sûrement envoyé la meilleure.» Et moi je répond: «Oui, c'est moi la meilleure de mon département!»

L.S.: Haha! Jamais de commentaires négatifs?

A.B.: C'est déjà arrivé que j'ai eu à

été trop élevée... à suivre.

À l'Ingénierie il n'y a plus de sous-traitance à la planification téléphonique, même que plusieurs anciens sous-traitants sont maintenant membres de notre accréditation. Les ratios sont respectés, mais nous voyons une charge de travail qui fluctue tout de même. Ces changements peuvent varier néanmoins selon le moment où nous sommes en négociation avec l'employeur ou en période de paix

faire face à des clients misogynes, comme cette femme qui me disait sans cesse: «Ok, je vais dire ça au technicien quand il va venir.» ou un monsieur qui m'a dit: «Jeune et femme? Toi c'est sûr que t'as pas 20 ans d'expérience!» Mais c'est une minorité.

L.S.: Et de la part de tes collègues?

A.B.: Il n'y a aucun préjugé ni chez les techniciens, ni chez le boss, ils sont même fiers d'avoir une femme dans leur département. J'ai une très bonne relation avec les gars de la job, même qu'il nous arrive de faire des activités ensemble à l'extérieur du travail.

L.S.: Qu'est-ce que tu aimes de ton travail?

A.B.: Ce que j'aime c'est qu'il n'y a pas de routine, je ne suis jamais toujours à l'intérieur, jamais toujours à l'extérieur, je ne suis pas toujours debout ni toujours assise, je rencontre des gens, je peux jaser avec eux et chaque job est différente.

L.S.: Est-ce que tu crois que c'est plus difficile pour une femme?

A.B.: Je crois que ça dépend vrai-

industrielle, nous nous posons alors plusieurs questions à savoir pourquoi cela bouge autant.

Finalement, à la QT, cela se complexifie un peu. L'employeur devait atteindre une double cible pendant notre contrat de travail actuel. Il y avait un nombre de techniciens à embaucher, mais en plus un plancher d'emplois à atteindre. Au 31 décembre 2017, nous devons être 536 techniciens, mais nous étions à peine plus de

ment de la condition physique de la personne, moi j'ai toujours été forte physiquement.



Amélie Boisvert

L.S.: Est-ce que certains équipements sont adaptés ou devraient être adaptés aux femmes?

A.B.: On a le même linge que les hommes et ce n'est pas pratique! J'ai toujours le fond de culotte qui pend, je dois porter des leggings sous mes pantalons et je me sens souvent pogné dans mes vêtements.

En conclusion, bien que tout ne soit pas parfait et que certains préjugés persistent, il y a des femmes comme Amélie qui repoussent chaque jour les conventions établies. C'est grâce au travail de ces femmes si notre société est toujours plus inclusive et égalitaire.

490. L'employeur n'a donc pas respecté la cible prévue au contrat de travail. Si la tendance se maintient avec l'embauche et les départs, l'employeur va prendre entre 6 et 9 mois pour corriger le tir. Un préavis de 120 jours a été envoyé, selon les dispositions de l'article 2.14, et des discussions devront suivre car il serait étonnant que nous atteignons 536 techniciens d'ici là.

Secrétaire-archiviste :

Bonne retraite Véronique !

Par Tulsa Valin-Landry

Vous savez, les membres de l'Exécutif syndical nous semblent loin et cela fait en sorte que leur mission devient, par défaut, méconnue. Un des rôles les plus incompris est probablement celui de « Secrétaire-archiviste ». Premièrement la Secrétaire archiviste est membre du Comité Exécutif. Ce comité est composé des personnes occupant les postes de Président, Secrétaire-archiviste, Secrétaire-trésorier et de quatre (4) Vice-présidents. Le Comité Exécutif gère les affaires et les propriétés du Syndicat, et voit à sa bonne marche. La Secrétaire-archiviste a aussi des devoirs statutaires spécifiques tels que tenir un procès-verbal de toutes les instances du Syndicat, coordonner les communications, assurer l'archivage et le classement de tous les documents liés au Syndicat, être responsable du secrétariat, faire respecter les présents Statuts, etc., ... En fait, elle est le support administratif principal de notre structure. D'ailleurs rien n'est laissé au hasard, la marche à suivre du SEVL-SCFP-2815 est décrite dans nos présents Statuts et Règlements.

Toutefois, pour ma part, je n'ai pas toujours été sensible à ce rôle. J'ai pris conscience de l'importance de cette fonction à travers la

rigueur apportée par notre précédente secrétaire-archiviste, Véronique Bock. J'ai d'ailleurs eu la chance de travailler avec Véronique pour ainsi être témoin de son professionnalisme. À mes yeux, elle a relevé le niveau de ce mandat au point de venir chercher mon intérêt. Véronique a donné plusieurs années à notre grand Syndicat, dont les neuf (9)



Véronique Bock

dernières au poste de secrétaire-archiviste. Dès le début de son dernier parcours au sein de notre structure, elle était déjà expérimentée, car elle a occupé cette même fonction dans les années 90. Comme si son curriculum vitae n'était pas assez étoffé, elle

est devenue la première femme présidente du SEVL-SCFP-2815 au retour du conflit de travail en 2003! Véronique Bock a toujours su amener le débat à un niveau supérieur, et j'ai rarement vu quelqu'un avoir autant de rigueur au travail. Tellement, que cela devient très intimidant de prendre sa place! Encore une fois, merci pour ta dédication et ton dévouement, tu as vraiment donné énormément à notre section locale. C'est grâce à des gens de talents comme toi qu'il nous est possible de faire partie d'une organisation dont nous sommes si fiers! Tu resteras à jamais dans la mémoire du Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron Ltée. Tu peux partir la tête haute, profite de ta retraite, tu le mérites bien!

Au nom du comité exécutif et du conseil syndical, nous tenons à remercier Véronique pour ses nombreuses années de loyaux services, pour son militantisme constant et pour tout ce qu'elle a su apporter à notre section locale. Nous lui souhaitons de plus une bonne retraite, un repos qu'elle mérite grandement.

Comité de négociation

En vue des négociations pour la prochaine convention collective, comme vous le savez probablement, le comité de négociation de la partie syndicale a été formé récemment. Le comité a déjà débuté son travail et les agendas se remplissent rapidement. Bien que le contrat de travail vienne à échéance seulement le 31 décembre prochain, il y a beaucoup de pain sur la planche pour arriver à cette date.

Le comité a déjà participé à deux formations à la FTQ et au SCFP dans le but de bien assimiler le rôle que chaque membre aura à jouer au cours des mois à venir. De votre côté restez à l'affût de vos communications, car un sondage pré-négociation vous sera envoyé pour connaître les enjeux qui vous touchent et les demandes que vous avez pour l'amélioration de notre contrat de travail.

Alors nous vous présentons donc ici, si vous ne les connaissez pas encore, les membres de votre comité de négociation:



Nick Mingione
Président



Yves Larose
Vice-président



Gabriel St-Amand
Vice-président



Guy Gagné
Secrétaire-trésorier



Michel Valcourt
Délégué Secteur ingénierie



Ali Falsafi
Délégué Secteur ingénierie



Frédéric Beauvais
Délégué Secteur CCC



Chantal Monette
Délégué Secteur CCC

Abonnement à l'info lettre

Visitez notre site web au www.sevl2815.com pour vous inscrire au bulletin d'information de votre syndicat afin de pouvoir suivre toutes les nouvelles concernant votre comité de négociation.

C'est la meilleure façon de vous tenir informé des activités en lien avec la renégociation de notre contrat de travail à tous et toutes.



SONDAGE Négo 2018 :

Avez-vous répondu au sondage avec votre code personnalisé que vous reçu par la poste?

Faites-vous entendre,
c'est VOTRE temps!!

Vous avez jusqu'au 1^{er} juin 2018.

Féministes tant qu'il le faudra !

Les multiples violences contre les femmes et notamment les femmes autochtones, les violences sexuelles révélées par #moiaussi, l'impact sexiste du néolibéralisme et des mesures d'austérité dont les coupes dans les services publics, l'absence d'équité salariale pour de nombreuses femmes, la privatisation des services de garde éducatifs, la discrimination systémique en emploi qui persiste pour toutes les femmes et en particulier pour les femmes racisées ou en situation de handicap, le mythe de l'égalité déjà-atteinte : les barrières dressées devant les femmes se perpétuent. Le mouvement féministe

continue de lutter pour que disparaissent toutes les barrières qui nous freinent.

À l'approche des élections provinciales, les beaux discours qui réaffirment que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale ne font pas disparaître, dans les faits, les inégalités économiques et sociales que subissent les femmes.

Nous sommes et serons féministes tant qu'il le faudra!

En ce 8 mars, je m'implique et je revendique l'égalité tant qu'il le faudra!

L'épinglette : symbole des luttes féministes

En portant l'épinglette du 8 mars, nous affirmons haut et fort que nous sommes féministes et envoyons ainsi un message politique sans équivoque sur notre volonté de revendiquer une société juste, solidaire et égalitaire.

Pour chaque épinglette vendue, 0,50 \$ sont acheminés à la Fédération des femmes du Québec. De plus, la vente d'épinglettes est une façon de financer les activités organisées à l'occasion du 8 mars.

Cette année, le concept choisi par le Collectif 8 mars mise sur la typographie créée par l'Américaine Karolina Lach, une des rares femmes dans ce métier traditionnellement masculin. On peut télécharger gratuitement ce caractère, *Arbutus Slab Regular*, sur Google Fonts.

Le Collectif 8 mars représente plus de 700 000 femmes au Québec provenant autant des groupes autonomes de femmes que des organisations syndicales.



Pour une histoire syndicale repensée au féminin

Dans le contexte de la célébration de la Journée internationale de la Femme, il serait pertinent de poser la question suivante : quels sont les apports des mouvements féminins dans l'histoire du syndicalisme québécois? Le mouvement syndical s'avère en effet essentiel à un climat de travail propice à l'équité et c'est pourquoi l'histoire de la place occupée par la femme dans les mouvements syndicaux se doit d'être rappelée et réitérée à l'approche du 8 mars.

Nul ne démentira que les femmes sont souvent perçues comme des aidantes naturelles. De ce fait, nous attendons implicitement d'elles qu'elles assument de plus grandes responsabilités dans le cadre familial ou dans le soin des malades. Or, nous savons que les emplois typiquement féminins ne sont pas aussi bien rémunérés que les emplois masculins. C'est un peu grâce à cet écart vertigineux que la gent féminine aurait décidé de militer en faveur d'un changement. Dans son excellent article publié dans la revue *À Bâbord!* Jan Frans Ricard défend une thèse jamais soutenue de manière aussi radicale jusque là et selon laquelle les femmes auraient, ni plus ni moins, ouvert le mouvement syndical de l'intérieur et qu'elles l'auraient sauvé de son étiolement quasi imminent.

Notons quelques moments saillants de l'histoire de la voix des femmes dans le milieu du travail. Jacques Rouillard² remarque que jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, le syndicalisme est une institution carrément illégale. Les travailleurs et travailleuses qui désirent négocier leurs conditions de travail s'exposent parfois même à des poursuites judiciaires. Or en 1893, a lieu la création du CNFC³, dont la visée est de permettre aux femmes québécoises et canadiennes de se rassembler et de faire valoir leurs revendications. En 1905, émergent les premiers balbutiements d'un discours syndical ainsi que les premiers postes syndiqués⁴. Pourtant, ce n'est qu'en 1940, vingt-deux ans après le reste du Canada, que le Québec emboîte le pas dans le dossier du droit de vote des femmes. Toutefois, il faut encore attendre la révolution tranquille pour constater un éveil palpable concernant le rôle de la femme au travail et dans les structures sociales. Ainsi les mentalités ne se mettent véritablement à changer que vers les années soixante. De nos jours, nous croyons avoir atteint l'émancipation complète, mais nous en sommes sans doute plus éloignés que nous ne voudrions l'admettre. À titre d'exemple, évoquons simplement le mythe de l'équité salariale.

À la lumière de ce survol historique, une remarque s'impose quant à la notion de « célébration ». Celle-ci ne serait pas à comprendre comme une fête qui s'en tient à encenser les bribes de victoires si durement acquises au prix de nombreuses décennies de luttes. En ce sens, la Journée de la Femme serait bien plutôt une commémoration et un rappel. Un rappel de quoi demandera-t-on? Micheline Dumont⁵, relatant quelques épisodes insignes de cette marche des femmes vers leur autonomie⁶, soutient fermement que cette journée dédiée aux femmes doit servir à « se rappeler d'être mobilisées », à « comprendre le sens et la nécessité de la lutte ». En effet, ne nous faut-il pas chercher justement à renouveler sans relâche cet effort en quête de la libération au féminin? Car là où la pensée critique s'arrête, périclète avec elle tout espoir d'affranchissement.



Rhéa El Housseini

Rhéa El Housseini

¹ «Comment les femmes ont sauvé le mouvement syndical», *À Bâbord!* Revue no 66, octobre/novembre 2016.

² Professeur titulaire au département d'histoire de l'Université de Montréal.

³ Conseil national des femmes du Canada.

⁴ Les premiers emplois syndiqués étaient des postes de typographes.

⁵ Professeure émérite, historienne et pionnière dans la recherche sur l'histoire des femmes au Québec.

⁶ Dans une entrevue publiée par USherbrokeTV en mai 2013.

OBJECTIF MIEUX-ÊTRE

L'assurance invalidité au travail doit être mieux encadrée

CRI D'ALARME DU SCFP. Un grand syndicat affilié à la FTQ, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) espère de grands changements pour améliorer le sort des travailleurs qui se retrouvent en congé de maladie.

Le SCFP souhaite que le gouvernement du Québec adopte une loi qui soumettrait les assureurs à une instance indépendante, mandatée pour revoir les cas d'invalidité. Le conseiller syndical régional du SCFP au Bas-Saint-Laurent, qui représente quelque 6 000 syndiqués, Yanick Proulx, relève des histoires d'horreur qui laissent croire que certaines compagnies d'assurance et/ou employeurs harcèlent des travailleurs en congé de maladie, dont certains incapables de se défendre, éprouvant des problèmes de santé mentale, et sont d'autant plus vulnérables.

Je suis conseiller syndical depuis 14 ans et je constate un accroissement des cas d'assurance litigieux et de la détresse des travailleurs, ces sept ou huit dernières années. Il ne se passe pas une semaine, au bureau, sans qu'un nouveau cas nous soit signalé. On apprend régulièrement que bien des compagnies

d'assurance mettent de la pression sur des travailleurs malades pour qu'ils retournent rapidement au travail. Il n'est pas rare qu'un assureur appelle un employé en congé de maladie seulement trois jours après l'arrêt de travail pour savoir « comment ça va »? Il y a un peu d'intimidation et de harcèlement dans les façons de faire de certaines entreprises d'assurance », déclare-t-il.

« Tour de Babel »

Il y a les assurances mais aussi des gestionnaires qui insistent trop pour des retours hâtifs, sans compter les délais de paiement, l'assurance hypothécaire, les formulaires d'assurance à faire remplir par les médecins, pour des sommes de 50-60 \$. Les instances syndicales n'ont pas leur mot à dire présentement, car l'assurance invalidité est gérée par l'employeur, « Mais il serait normal que les assurés en congé de maladie soient représentés par quelqu'un. »

« C'est une tour de Babel. Les personnes en congé de maladie sont déjà malades et vulnérables. Une fois, nous avons reçu un appel d'un employeur qui cherchait un employé disparu qui était en détresse psychologique. Une autre fois, un médecin avait écrit un billet à l'assurance demandant d'arrêter d'appeler le patient, car on aggravait son état de santé. Il a fallu rédiger et lui envoyer une mise en demeure pour l'en convaincre. Même si on exigeait des changements drastiques à leurs façons de faire, les compagnies d'assurances qui voudraient continuer de faire des affaires au Québec accepteraient ces règles », conclut M. Proulx.



Source : lavantage.qc.ca

La cyberdépendance

Avec la technologie qui évolue constamment (les jeux plus vrais que nature, les intelligences artificielles, etc.) la cyberdépendance est un fléau de plus en plus courant. Nous commençons à peine à découvrir cette problématique, malheureusement encore assez méconnue, mais maintenant ajoutée au DSM-V (le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux de l'Association Américaine de Psychiatrie (APA)). Ce qui est plus reconnu est au niveau des jeux en ligne (ex : World of Warcraft), mais moins pour ce qui est des autres usages (les réseaux sociaux).

Ce qui est difficile dans ce diagnostic c'est qu'il n'est pas possible de quantifier le temps passé sur le net (jeux en réseaux, réseaux sociaux, etc.) pour déterminer si nous sommes cyberdépendant(e). Par exemple, une personne pourrait passer 12 heures par semaine à «gamer» et ne pas avoir de dépendance, contre une autre qui pourrait y passer 3 heures par semaine et l'être. Pour ce qui est du cybersexe, la ligne est mince entre dépendance au sexe ou cyberdépendance, d'où l'importance de consulter des professionnels et non de s'auto diagnostiquer. Alors comment peut-on savoir?

Lors de la conférence présentée le 24 janvier dernier à la FTQ, Valérie Van Mourik nous a répondu ceci: "si la personne a un sentiment de détresse quand elle ne peut s'adonner à son activité cyber et que cela engendre d'autres difficultés, on peut alors soupçonner une cyberdépendance. Simple, me direz-vous? Hé bien non, pas si vite! Une dépendance, quelle qu'elle soit, peut en cacher une autre et c'est là que ça se corse, puisque les erreurs de diagnostics sont fréquentes. De plus, cela peut toucher ados, adultes, hommes et femmes (quoi que les données disent que la cyberdépendance est plus rependue chez les hommes pour ce qui est du «gaming»).

Avec la réalité d'aujourd'hui, la technologie est partout, accessible et invitante. Si nous regardons juste les ados, ils ont des pouces comme les bras de Popeye à force de texter et «gamer»! Blague à part,

nous sommes au cœur de l'évolution technologique, alors les risques sont d'autant plus élevés pour nos pairs?

Comme toute dépendance, cela part d'une souffrance, que ce soit familiale, qui remonte à l'enfance ou bien une situation récente qui a amené ce comportement, bref, toute une panoplie d'analyses sont faites par les intervenants afin de bien cerner les déclencheurs et trouver un plan adapter à chacun pour s'en sortir.

Il y a de l'espoir et c'est possible de s'en sortir.

Symptômes physiques et psychologiques

- Syndrome canal carpien
- Sécheresse des yeux
- Maux de tête, migraines
- Maux de dos
- Mauvaise alimentation
- Insomnie, modification du sommeil: café, boissons énergétiques
- Négligence de l'hygiène
- Sentiment de bien-être, soulagement, euphorie
- Pensées obsédantes
- Sentiments de vide ou d'irritabilité si connexion impossible
- Culpabilité, honte
- Diminution de l'intérêt et du temps consacré à d'autres activités
- Difficultés relationnelles, isolement

On peut catégoriser les types d'usages :

- **Occasionnel** : Irrégulier, pour le plaisir
- **Usage régulier** : Jeux préférés, peut y passer beaucoup de temps avec contrôle
- **Usage abusif** : Excès, conséquences
- **Usage addictif** : Incapacité de se contrôler malgré les conséquences, envahissement de la vie psychique, pour réduire le malaise plus que par plaisir.

Source : FTQ

1^{er} mai

Les membres du SCFP célèbrent aujourd'hui la Journée internationale des travailleurs, en solidarité avec les millions de travailleurs du monde entier. En ce jour commémorant l'obtention de la journée de travail de huit heures, nous célébrons l'ensemble des luttes historiques des travailleurs qui nous ont précédés et leurs gains chèrement acquis dont nous bénéficions aujourd'hui.

En 1884, une loi a été adoptée aux États-Unis prévoyant qu'à compter du 1er mai 1886, la journée de travail légale complète pour tous les travailleurs des États-Unis serait d'une durée de huit heures. Les propriétaires et les employeurs ont alors refusé de reconnaître cette loi et, le 1er mai, les travailleurs de tout le pays sont descendus dans la rue. Des centaines de milliers de personnes ont participé à cette grève générale.

Lors des émeutes de Haymarket à Chicago, la police a ouvert le feu sur les grévistes, tuant plusieurs travailleurs et blessant un grand nombre de personnes. Dans tout le pays, les travailleurs se sont mobilisés contre le gouvernement et la brutalité policière. À partir de ce jour, les travailleurs du monde entier ont commencé à reconnaître le 1er mai comme une journée pour exprimer leurs justes revendications.

En ce 1er mai, nous célébrons la résistance des travailleurs qui continuent à lutter pour revendiquer leurs droits légitimes et la justice économique. Les travailleurs revendiquent le droit à des emplois et à des terres, à des soins de santé accessibles et abordables, à des garderies, à l'éducation, à des avantages sociaux, à un régime de retraite, à des conditions de travail sécuritaires et à un salaire décent.

Le SCFP se joint aujourd'hui à ses organisations sœurs affiliées et à ses partenaires en Colombie, au Bangladesh, aux Philippines, à Cuba, au Honduras, au Nicaragua, au Guatemala, en Iran et ailleurs dans le monde, alors que les forces néo-libérales de la planète s'attaquent aux droits à la négociation col-



lective et à la sécurité sociale et économique des travailleurs.

En tant que travailleurs, nous soulignons notre droit à la résistance, à des services publics de qualité, à un travail décent et à la démocratie dans nos lieux de travail et dans nos communautés. Les travailleurs luttent pour les droits des femmes, des migrants et des minorités. Ils luttent pour l'environnement, pour une économie équitable et pour la justice économique et sociale. Notre lutte ne connaît pas de frontières.

Vive la solidarité internationale!

source : SCFP.ca

Mandat de grève à la STM

Au moment de mettre sous presse, les membres du Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes (SCFP 1983) ont voté à 99 % en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.



Nous vous demandons donc d'être solidaire avec nos camarades de la grande famille SCFP et de les soutenir dans leurs actions.

À nos camarades de la QT sur la route, merci de saluer de la main en solidarité lorsque vous croisez des chauffeurs de la STM sur votre chemin.

Retraite de Lynda Normand

Le comité exécutif ainsi que l'ensemble de la structure du SEVL-2815 tiennent à remercier Madame Lynda Normand pour ses années d'implication au sein de notre section locale et à lui souhaiter une bonne retraite, un repos amplement mérité.



Mme Normand a œuvré comme vice-présidente et responsable de plusieurs comités.



VOTRE CAISSE DE GROUPES, C'EST DESJARDINS, ET ENCORE PLUS!

- Services 100 % à distance
- 850 \$ en frais de notaire payés pour votre premier prêt hypothécaire avec Desjardins
- Prime de 100 \$ à l'ouverture d'un REEE pour chacun de vos enfants*
- Frais d'utilisation gratuits pendant 1 an pour les nouveaux membres
- Tarifs de groupe exclusifs pour les assurances auto, habitation et entreprises
- Frais de gestion réduits sur les programmes d'épargne collectifs (REER et CELI)
- Représentant hypothécaire qui vous rencontre 7 jours sur 7 à l'endroit de votre choix
- Une caisse qui gère un volume d'affaires de 1,16 milliard de dollars confiés par 14 500 membres

INTÉRESSÉS? COMMUNIQUEZ AVEC :

Daniel Désautels
Directeur en développement des affaires
514 917.0401 | 1 800 465.2449 poste 7312312
daniel.desautels@macaisse.ca



 **Desjardins**
Caisse du Réseau municipal

La force d'un groupe

 DesjardinsMunicipal.com  Desjardins Municipal

Caisse Desjardins du Réseau municipal (Siège social)
2600, boulevard St-Joseph Est, Montréal (Québec) H1Y 2A4
Tél. 514 526.4971 | Sams frais : 1 800 465.2449

**Certaines conditions s'appliquent.*

Liste des délégués

GATINEAU	CCC SAC RÉG GATINEAU	ALI BOUDJARANE	QT RÉPART GSR FRONTENAC	FREDERIC POIRIER	
	CCC SAC RÉG GATINEAU	JIMMY BITEGAMASO			
	CCC SAC RÉG GATINEAU	JULIEN THIBAUDEAU	ST-HUBERT	CCC SAC RÉG ST-HUBERT	MARTIN GAGNE
	ING RÉGION GATINEAU	LOUIS-CHARLES ROZON		CCC SAC RÉG ST-HUBERT	CAROLLE LAFORCE
	QT DÉPÔT GATINEAU ET MATV	NICOLAS GARNEAU		CCC SAC RÉG ST-HUBERT	CAROLANNE LEFEBVRE FORGET
JOLIETTE	CCC SAC RÉG JOLIETTE	MANON MAINVILLE		CCC SAC RÉG ST-HUBERT	MARTIN MENARD
	CCC SAC RÉG JOLIETTE	MARC DESCHATELETS		ING RÉSEAU CONST ST-HUBERT	VACANT
	CCC SAC RÉG JOLIETTE	CHANTAL MONETTE		QT DÉPÔT ST-HUBERT	SERGE OUELLET
	STC RÉG JOLIETTE	CARL GIRARD	LONGUEUIL	STC AFF LONGUEUIL	VACANT
	STC RÉG JOLIETTE	JEAN-FRANCOIS RIVEST		STC RÉG LONGUEUIL	PIERRE-NICOLAS ROUSSEAU
	STC RÉG JOLIETTE	STEPHANE CHARBONNEAU		STC RÉG LONGUEUIL	FREDERIC BEAUVAIS
MONTREAL	QT DÉPÔT FRONTENAC	OLIVIER MILLETTE		STC RÉG LONGUEUIL	ADAM WHALEN
	CCC SAC RÉG MONTRÉAL	PATRICK ACHILLE		SAC AFF ILM XRES LONGUEUIL	MELANIE DAVIES
	CCC SAC RÉG MONTRÉAL	JEAN-PHILIPPE QUESNEL		SAC AFF ILM XRES LONGUEUIL	VACANT
	CCC SAC RÉG MONTRÉAL	CHRISTIAN FRECHETTE	ANJOU	QT DÉPÔT ANJOU	CHARLES-PHILIPPE FILLION
	CCC SAC RÉG MONTRÉAL	YANN LE HO		QT DÉPÔT ANJOU	JEAN-PIERRE HOULE
	CCC SERVICE DE LA PERCEPTION	FREDERIC GADOURY		ING RÉSEAU CÂBLEURS-MONTEURS	CAMIL BOIVIN
	ING BEAUBIEN CGR-SRIP-CGVN	SEBASTIEN LANGEVIN	DORVAL	QT DÉPÔT DORVAL	ROGER BOUDREAU
	ING BEAUBIEN CGR-SRIP-CGVN	ALI FALSIFI		ING RÉGION DORVAL VAUDREUIL	JOEL PERRON
	ING BEAUBIEN NUIT	ANSTRU FERNANDO			
	ING BEAUBIEN RÉSEAU TDL	ERNESTO MARROQUIN	GRANBY /	ING RÉGION GRANBY	PIERRE-NICOLAS METTHE
	ING PIE-IX EXT AFF	DANIEL SABOURIN	ESTRIE	MATV EN RÉGIONS-OUEST	LINE AUBIN
	ING PIE-IX EXT RÉG	PIERRE-LUC TURGEON		QT DÉPÔT GRANBY	PIERRE-NICOLAS METTHE
	ING PIE-IX INT AFF	DJAMAL KOUAOU			
	ING PLANIF RESEAU DE ROUEN	KIM BEAUREGARD	CAP-VICTO	QT DÉPÔT CAP-VICTO	VACANT
	ING PLANIF RESEAU PIE-IX	CHRISTINE RABRET		ING RÉGION CAP-VICTO	VACANT
	ING PLANIF RESEAU PIE-IX	MICHEL VALCOURT	SHERBROOKE	QT DÉPÔT SHERBROOKE	PHILIPPE CORRIVEAU
MATV MONTRÉAL	DANIEL HUGHES		ING RÉGION SHERBROOKE	PHILIPPE CORRIVEAU	
SAC AFF MONTRÉAL	MAXIME DUPUIS				
SAC AFF MONTRÉAL	VACANT	LAVAL /	ING RÉSEAU CONST LAVAL MONT-L	JEAN-FRANCOIS GIRARD	
STC AFF MONTRÉAL	DOMINIC GAUTHIER	MT-LAURIER	QT DÉPÔT LAVAL	MATHIEU ADAMS	
STC RÉG MONTRÉAL	EMILE ANDERSON				
STC RÉG MONTRÉAL	JEAN-FRANCOIS VERREAULT	MIRABEL	QT DÉPÔT MIRABEL	ALEXANDRE BOISVERT	
STC RÉG MONTRÉAL	DEMETRIOS EXARCHAKOS				
ST-JACQUES	JOHANE FRECHETTE	STE-CATHERINE	QT DÉPÔT STE-CATHERINE	JEAN-PIERRE MASSE	
ST-JACQUES	STEPHANIE BROCHU				
SUPPORT GME EXPL MONTRÉAL	BENOIT TREMBLAY				
QT MAG APPROX PARC FRONT.	CHARLES MURRAY				

Le comité exécutif tient à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce numéro du journal syndical **Le Signal**. Nous remercions également les infographistes de MAtv Lana Leclerc et Julie Pelchat pour le logo du Signal.



Le Signal est le journal d'information de la section locale 2815 du SCFP. L'exécutif reçoit les articles qui lui sont soumis et se réserve le droit de refuser de publier tout texte qui est jugé discriminatoire, diffamatoire, sexiste, raciste, qui est source de libelle ou encore qui va à l'encontre du mandat et des objectifs du syndicat.

La tribune libre, <à vous la parole> permet aux membres de s'exprimer sur toutes les questions de nature syndicale ou qui touche la vie au travail. Les textes doivent être brefs et respecter la politique éditoriale. Les textes consistant en des attaques personnelles ou comportant des inexactitudes quant aux faits relatés, seront refusés.

Le Signal est le journal officiel du Syndicat des employé(e)s de Vidéotron Ltée (SCFP) Section Locale 2815

Nous vous invitons à nous soumettre vos articles par télécopieur au 514 527-1832, par courriel au lesignal@sevl2815.com ou par l'entremise de votre délégué.

1-2486, Jean-Talon Est
Montréal, Québec
H2E 1W2

executif@sevl2815.com
www.sevl-scfp-2815.com

Tél. : 514 527-4637
Télé. : 514 527-1832

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique

